

**Jacques VALAX**  
Député du Tarn  
Vice-Président du Conseil Général

MONSIEUR LUDOVIC MENOUX  
CHEF DE TRAVAUX  
LYCEE MARECHAL SOULT  
8 RUE DU LYCEE  
BP 519  
81207 MAZAMET CEDEX

Albi, le 17 décembre 2008

Albi/Almayrac/Amarens/Ambialet/  
Andouque/Arthès/Assac/Bellegarde/  
Blaye les Mines/Bournazel/Cadix/  
Cagnac les Mines/Cambon/Carmaux/  
Castelnaud de Lévis/Combefa/Cordes/  
Courris/Crespin/Crespinet/Cunac/  
Donnazac/Faussergues/Fraissines/  
Frausseilles/Itzac/Jouqueviel/  
Labarthe Bleys/Labastide-Gabausse/  
Lacapelle Pinet/LacapelleSégalar/  
Lapparouquial/Le Dourn/Le Fraysses/  
Le Garrie/Le Riols/Le Ségur/  
Ledas Penthies/Les Cabannes/Lescure/  
Livers Cazelles/Loubers/Mailhoc/  
Marnaves/Marsal/Milhars/Milhavet/  
Mirandol Bourgnounac/Monestiés/  
Montauriol/Montirat/Montrosier/  
Moulares/Mouzieys-Panens/  
Mouzieys-Teulet/Noailles/Padiès/  
Pampelonne/Penne/Rosières/  
Roussayrolles/St-Christophe/  
St-Grégoire/St-Jean-de-Marcel/  
Sainte-Croix/Salles/Saussejac/Sérénac/  
Souel/St-Benoit-de-Carmaux/St-Cirgue/  
St-Juery/St-Julien-Gaulène/  
St-Marcel-Campes/St-Martin-Laguépie/  
St-Michel-de-Vax/St-Michel-Labadie/  
Ste Gemme/Taix/Tanus/Tonnac/  
Tréban/Trébas/Trévien/Valdériès/  
Valence/Vaour/Villefranche/  
Villeneuve-sur-Vère/Vindrac/Virac

Monsieur le Chef de Travaux,

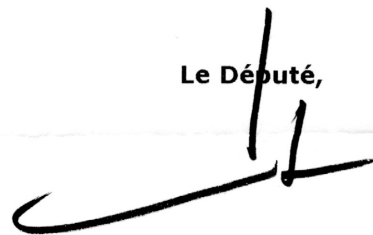
Vous avez appelé mon attention par un courrier électronique en date du 9 décembre 2009 sur le projet de réforme du lycée et plus particulièrement sur le devenir des options de Sciences et Technologies industrielles.

Sensible à votre argumentaire, je viens de déposer une question écrite dont vous trouverez ci-joint une copie à l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale.

Je ne manquerai pas également d'informer et de mobiliser l'ensemble des députés membres du Groupe Socialiste.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Chef de Travaux, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Député,



**Jacques VALAX**

## QUESTION ECRITE

Jacques VALAX attire l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale sur le projet de réforme des lycées présentée le 13 octobre dernier par le Président de la République.

Dans le projet actuel, les sciences et technologies industrielles ne font pas parties des options obligatoires comme le sont les sciences économiques et les sciences techniques de gestion. Le lycée doit effectivement apporter une culture économique aux lycéens, mais faut-il, pour cela, sacrifier la culture technologique industrielle en repoussant, par un signe fort, les deux options industrielles en option facultative ?

Dans son intervention, le Président de la République évoque la possibilité de modifier : « *la hiérarchie implicite des voies et des séries qui minent le lycée républicain* » et de créer un véritable parcours technologique permettant de déboucher sur des métiers d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.

Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement va intégrer dans le choix de l'option obligatoire l'option sciences de l'ingénieur comme cela existe en SVT et ISI. Il souhaiterait également connaître les mesures effectives que le Gouvernement entend prendre afin de mettre en place une filière sciences et technologies industrielles réellement renouvelée.